



TERMES DE REFERENCE

**ELABORATION DU NOUVEAU PLAN D'ACTION DE LA PLATEFORME
2018 -2020
Du 1^{er} au 21 aout 2018**



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Créée le 23 décembre 2009 grâce à l'action conjuguée du PEPFAR, d'Alliance Côte d'Ivoire et des organisations thématiques communautaires, la plateforme des réseaux et faitières de la société civile engagée dans la lutte contre le VIH/sida et les autres pandémies, est une structure de veille et de plaidoyer en Côte d'Ivoire dans le contexte de la riposte aux grandes pandémies. Afin de réussir cette mission elle s'est dotée d'un plan d'action d'une durée de deux (02) ans de 2015 à 2016 en se basant sur les piliers du cadre de renforcement du système communautaire du Fonds Mondial.

Au terme de cette période et dans le souci du renforcement de sa gouvernance la plateforme des réseaux envisage élaborer un nouveau plan d'action triennal pour la période 2018 - 2020.

I. II. OBJECTIFS

1.1 Objectif Général

Doter la plateforme des réseaux et faitières d'un plan d'action triennal pour la période 2018 - 2020.

1.2 Objectifs Spécifiques

- 1- Réaliser une revue du plan d'action 2015 - 2016 de la plateforme y compris une analyse approfondie du fonctionnement actuelle de la plateforme au regard du contexte national et sous régional ;
- 2- Elaborer le draft du plan d'action triennal (2018-2020) ;
- 3- Organiser un atelier de présentation des travaux de la revue et du draft du plan d'action triennal;
- 4- Finaliser l'élaboration du plan d'action triennal (2018 - 2020) grâce aux recommandations de l'atelier ;
- 5- Valider le plan d'action triennal (2018-2020) durant une assemblée générale extraordinaire.

III. RESULTATS ATTENDUS

- 1- La revue du plan d'action est disponible. Elle comprend les éléments d'une analyse SWOT et une analyse du fonctionnement actuel de la plateforme en vue de soutenir la planification ;
- 2- Un atelier de présentation des travaux de la revue et du draft du plan d'action triennal est organisé;
- 3- Le plan d'action triennal (2018 - 2020) est finalisé et intègre les recommandations de l'atelier ;
- 4- Le plan d'action (2018-2020) est validé durant une assemblée générale extraordinaire.

IV. METHODOLOGIE

La méthodologie d'élaboration du nouveau plan d'action de la plateforme se fera en quatre (04) phases.

1- **Faire la revue du plan d'action 2015-2016 et élaborer le draft du nouveau plan d'action**

Dans le cadre de cette activité, la plateforme s'offrira les services d'un (01) consultant national afin d'obtenir un travail de qualité prenant en compte les directives internationales et les bonnes pratiques de la sous région Ouest Africaine. Les 10 membres de la commission technique et la secrétaire permanente de la plateforme seront mis à contribution afin d'appuyer le consultant dans sa tâche durant dix (10) jours.

La revue prendra en compte les interviews avec les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les autorités sanitaires, de même qu'une revue de la documentation disponible.

Au terme de la revue, un draft du plan d'action sera élaboré par le consultant.

2- **Organiser un atelier de présentation des travaux de la revue et le draft du nouveau plan d'action**

C'est un cadre d'échange qui se tiendra en une journée et qui regroupera la plateforme (à raison de 2 personnes par réseau membre, les 2 conseillers de l'organisation) et vingt (20) partenaires techniques et financiers spécifiques. Il

s'agira durant cet atelier de présenter d'une part les résultats de la revue du plan d'action 2015-2016 et d'autre part le draft du nouveau plan d'action 2018 - 2020 et de recueillir les observations, commentaires et recommandations des participants visant à améliorer le document. L'atelier sera facilité par le consultant.

L'atelier sera précédé d'une rencontre de la conférence des présidents au cours de laquelle le consultant présentera à la plateforme les résultats préliminaires de ses travaux.

3- Finaliser le nouveau plan d'action (2018 - 2020) en intégrant les recommandations de l'atelier

Suite aux recommandations de l'atelier, le consultant s'attellera à finaliser le nouveau plan d'action durant trois (03) jours.

4- Organiser une Assemblée Générale extraordinaire de validation du plan d'action triennal (2018-2020) par la plateforme

En présence de leurs invités, les réseaux membres de la plateforme procéderont à la validation du plan d'action triennal 2018- 2020.

V. PROFIL DU CONSULTANT

- Disposer d'un diplôme BAC +3 minimum dans le domaine des sciences humaines et sociales, de la santé publique ou diplôme équivalent,
- Disposer d'au moins deux (02) années d'expériences en matière de planification opérationnelle et stratégique,
- Disposer d'au moins deux (02) années d'expériences dans le travail sur les thématiques de développement organisationnel et de renforcement des capacités des organisations de la société civile,
- Avoir une bonne connaissance du contexte Ivoirien dans la réponse communautaire aux problématiques de santé spécifiquement sur le VIH, la tuberculose et le paludisme,
- Disposer d'une bonne capacité de synthèse et de rédaction
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différentes parties prenantes,
- Avoir la maîtrise parfaite du français (parler et écrit), la maîtrise de l'anglais constituera un atout.

VI. CAHIER DE CHARGES DU CONSULTANT

- Conduire le processus de la revue du plan d'action 2015 -2016 et de l'analyse du fonctionnement de la plateforme,
- Produire le draft 1 du plan d'action triennal,
- Faciliter les travaux préparatoires de l'atelier de présentation,
- Assurer la facilitation générale de l'atelier,
- Produire la version finale du plan d'action triennal,

Les livrables attendus du consultant

- Le rapport de la revue du plan d'action 2015 -2016 et de l'analyse du fonctionnement de la plateforme,
 - La version finale du plan d'action triennal (2018-2020),
 - Le rapport de consultance.
-